

Objet : Demande de changement de circonscription électorale - Elections des représentants des Usagers à la ComUE - Scrutin du 5 avril 2022

Un usager ayant la qualité d'étudiant régulièrement inscrit en vue de la préparation d'un diplôme ou d'un concours **dans les deux universités** est électeur dans une seule circonscription. Les usagers concernés sont inscrits d'office dans l'une des circonscriptions électorales. Toutefois, ces derniers peuvent demander à être inscrits dans la circonscription de leur choix dans les conditions fixées par les arrêtés portant organisation du scrutin.

Cette demande est à adresser impérativement dûment complétée et signée :

- Soit déposée directement auprès du Service juridique de l'Université Paris 8 ;
- Soit envoyée à l'adresse suivante, envoi doublé d'un mail (*affaires.institutionnelles@univ-paris8.fr*) :
Service juridique (bureau G209)
Université Paris 8
2, rue de la Liberté
93526 Saint Denis

La date limite de réception des demandes d'inscription est fixée au **jeudi 31 mars 2022 à 12 heures.**

Je soussigné(e) :

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : N° ETUDIANT :

Atteste être inscrit à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis et à l'Université Paris Nanterre

Et

demande mon inscription sur les listes électorales du Conseil d'Administration et du Conseil académique de la ComUE dans la circonscription suivante :

CONSEILS	Circonscription électorale			
CA et CAC	UPN	<input type="checkbox"/>	P8	<input type="checkbox"/>

Date :
Signature **originale** :

Joindre obligatoirement la copie de la carte d'étudiant ou un certificat de scolarité original